

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
2024 DU 11/02/2025 DE L'ASGRA**

La séance est ouverte à 11 h 00 dans les locaux du Golf de CHASSIEU.

27 clubs sur **33** sont représentés. Les clubs absents sont CHAMONIX, CORRENCON, MERIBEL, MONT D'ARBOIS, MONTPENSIER et LA PLAINE

L'ordre du jour est le suivant :

1°) Rapport moral (présenté par le doyen du Comité de Direction) suite à la démission du Président.

2 °) Rapport financier 2024:

3°) Approbation des comptes et quitus

4°) Rapport du Capitaine des jeux saison 2024

5°) Nouveautés 2025

6°) Calendrier et Compétitions 2025

7°) Match-Play 2025

8°) Budget prévisionnel 2025 et approbation

9°) Règlement intérieur

10°) Renouvellement partiel du bureau – élections

11°) Voyage 2025

12°) Questions diverses

1°) Rapport moral par le doyen du Comité de Direction

Bonjour à tous et à toutes

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue au nom du Comité Directeur :

- d'une part à vous les responsables ASGRA de club, dont certains sont venu se former aux diverses tâches qui font de vous les relais permanents de l'Association au sein des Amicales seniors,
- d'autre part aux membres cotisants de l'ASGRA présents à cette assemblée pour témoigner leur attachement à l'association.

Vous avez pris connaissance de l'ordre du jour qui comporte l'habituelle présentation de l'état des finances de l'association par notre Trésorière Monique DURUISSEAU, suivie des votes ad hoc, ainsi que le bilan détaillé de l'activité sportive par le Capitaine des Jeux Jean-Pierre MAGNON et le

responsable de la Commission sportive John Williams, sans oublier son prolongement touristique à travers le voyage, domaine en charge de Sylvia VON GRUNIGEN ;
Enfin nous procéderons au renouvellement partiel du Comité directeur, outre la ratification du nouveau capitaine des jeux suite à la démission de Jean-Pierre MAGNON.

Mais revenons au cœur du sujet, à savoir le bilan des activités golfiges managées par l'ASGRA. A travers les clubs adhérents, l'association a enregistré 785 adhésions individuelles, soit un effectif inférieur de 51 unités à celui de 2023. L'effet post-Covid (générateur d'adhésions en 2023) s'est semble-t-il calmé. En revanche, un nouveau club a adhéré : Divonne, qui a apporté 13 adhérents en 2024 et organisera dès 2025 une compétition Asgra.

Au final, en 2024, l'ASGRA a organisé un total de 31 rencontres, récoltant quelque 2403 inscriptions, sans oublier le championnat de match play qui constitue un support très apprécié de confrontations entre clubs.

Nous relèverons au passage une innovation dans l'organisation des compétitions de stableford. En raison de leur succès il a été décidé, autant que faire se peut, que les rencontres de première série et de deuxième série, toujours très demandées, seraient séparées pour éviter l'engorgement. Première victime de cette décision : l'implacable moulinette, pratiquement mise au chômage à la satisfaction générale. Le capitaine des jeux Jean-Pierre MAGNON et le responsable de la Commission sportive John WILLIAMS vous en diront plus sur la question des compétitions.

Une telle activité sportive n'a pu que se voir magnifiée dans le cadre de la journée des challenges, organisée en novembre au restaurant « La Mère Bouvier », maison de spécialités bressanes où se sont retrouvés 67 convives. Parmi ceux-ci, la plupart des 31 membres inscrits à la visite du monastère royal de Brou (un des joyaux architecturaux de Bourg-en-Bresse) apportant la touche touristico-culturelle désormais couplée à la célébration des birdies, et autres eagles ou albatros « confrontés » cette année à la poularde bressane.

Dans ce tour d'horizon des activités de loisirs célébrées par l'ASGRA, il convient de ne pas oublier les joies du voyage exaltées par Sylvia VON GRUNIGEN. Elle avait choisi cette année la Côte d'Emeraude (en Bretagne...) et réuni 64 inscriptions dont 51 golfeurs et golfeuses, représentant 12 clubs différents. Et comme il se doit cette escapade en Côte d'Emeraude fut bien sûr payée « rubis sur l'ongle »...comme tout diamant qui se respecte...

Avant d'en terminer, je voudrais exprimer la satisfaction et les remerciements de tous pour la densité de l'information diffusée à tous les membres au moyen de la Newsletter et de son complément Info Compétitions. A cet égard nos remerciements doivent aller à Jean-Pierre MAGNON, dont les talents numériques ont permis la mise en place de ces outils d'information appréciés, si l'on se réfère aux statistiques de consultation. Et je n'oublierai pas dans ces éloges notre secrétaire générale Colette PACLET, qui accompagne avec talent et décontraction, le bon fonctionnement du Comité directeur.

Globalement c'est donc une année bien remplie que reflète ce rapport moral, qui va être soumis à votre approbation.

Après quoi l'assemblée générale se poursuivra par les points suivants inscrits à l'ordre du jour. A cet égard, je me permets d'attirer votre attention sur le fait qu'à la suite des élections au Comité de Direction, ce dernier aura à choisir en son sein le Président appelé à succéder à Michel SERVY,

suite à sa démission annoncée l'automne dernier, de même que doit être désigné le futur capitaine des jeux devant succéder à Jean-Pierre MAGNON, lui aussi démissionnaire.
Merci de votre attention.

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

2°) Rapport financier 2024

Monique DURUISSEAU, trésorière présente le résultat financier 2024.

Des dépenses maîtrisées et des recettes en hausse malgré la perte d'adhérents par rapport à 2023.
Le fait d'avoir augmenté la cotisation a permis de pallier le non-renouvellement de certaines adhésions.

Dépenses : 34 626,63 €

Recettes : 41 367, 49 €

Résultat positif : 6 740, 86 €

Ce bénéfice s'explique par l'annulation de 5 compétitions, donc moins de dépenses pour les buffets et les remises de prix.

Le voyage apparait en dépenses et en recettes à hauteur de 69 632, 50 €.

3°) Approbation des comptes et quitus

Rapport du Commissaire aux Comptes M. Jean Pierre GEORGE

J'ai l'honneur de vous rendre compte de ma mission sur le contrôle des comptes de l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2024.

J'ai procédé à plusieurs sondages sur les écritures comptables et me suis assuré notamment de la régularité des soldes des comptes de trésorerie avec les relevés reçus des établissements bancaires.

Les comptes vous sont présentés cette année sous la forme suivante :

Un bilan reprenant la situation active et passive de votre association au 31/12/2004

Un compte de résultat faisant apparaître les différents postes de recettes et de dépenses de cet exercice.

J'ai demandé que les dépenses et les recettes du voyage annuel soient indiquées de façon distincte, étant donné qu'elles représentent en valeur le poste le plus important de l'activité.

Je n'ai pas d'autres observations à formuler sur les comptes clos au 31/12/2024.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité et quitus est donné à la trésorière.

4°) Rapport du capitaine des jeux

Un bilan satisfaisant

Les compétitions :

Une année très difficile à cause des conditions météorologiques :

2 compétitions reportées : Bresson et Le Forez

5 compétitions annulées : Chamonix, Les Arcs, Méribel, Mont d'Arbois, Mionnay

Des nouveautés renforcées en 2024 (départ par vagues et sur 2 jours)

Gros travail des responsables pour leurs compétitions avec les équipes locales.

Bon timing sur l'envoi des inscriptions.

2403 participants en 2024 aux compétitions sur 31 rencontres avec une moyenne de 76 golfeurs par compétition.

Toutes les statistiques et résultats sont sur le site de l'ASGRA.

Match Play :

Gros travail de John qui a assumé les rencontres

Maintien de la formule 2024/2025.

5°) Nouveautés 2025

DIVONNE : première compétition le mardi 19 août 2025

FLAINE et CHAMPLONG se retirent de l'ASGRA

Les tarifs :

Cotisations :

Adhérents 2025 : **45 €**

- Les Green-Fee en compétitions :

- **46 €** pour la majorité

- **53 €** Aix, GCL, Salvagny, Bresson, Charmeil, Bresse, Gouverneur

- Match-Play : Plus de chèques de caution mais un engagement des responsables à régler 230 € en cas de forfait

6°) Calendrier et compétitions 2025

Stableford individuel (10 compétitions) :

7 compétitions avec 1^{ère} et 2^{ème} série décalées.

3 compétitions avec 1^{ère} et 2^{ème} série

Championnat individuel :

1^{ère} série Senior M (0 à 16,4) et D (0 à 19,4)

1^{ère} série Vétérans M

2^{ème} série Senior M (16,5 à 36) et D (19,5 à 36)

2^{ème} série Vétérans M

3^{ème} série index ramené à M 30 – D 34 non prioritaires

Attention voiturette autorisée sur décision commission sportive

Classements sur les 5 meilleurs résultats

Challenge Auvergne-Rhône-Alpes: Cumul des points et par clubs

Maintien 2025 : Départ par vagues d'index

Dès lors que cela est possible (Salvagny, La Bresse, Commanderie, Le clou, Gouverneur, Mionnay et Beaujolais) : 1^{ère} vague = 2^{ème} série (décroissant) puis 1^{ère} série (croissant) et ensuite 2^{ème} vague = 1^{ère} série (décroissant) puis 2^{ème} série (croissant)

Généralisation 2025 : Simultanés ou doublés

1^{ère} et 2^{ème} Série chaque fois que possible

Pour permettre la souplesse et éviter la moulinette

Fiches inscriptions spécifiques

4 BMB et SHAMBLE (11 compétitions)

8 4BMB & 2 Shambles

Ecart entre les 2 joueurs maxi 18

Championnat : Cumul des 2 meilleurs scores brut et net par club

Championnat avec classements sur les **6 meilleurs résultats**

Scramble (11 compétitions)

10 en challenge & 1 en scramble amical

Cumul des index 60 – les autres non prioritaires

Championnat : Cumul des meilleurs scores Net par club

Championnat avec classements sur les

6 meilleurs résultats

Reconduction 2025 :

2 compétitions/2 jours même Golf : Corrençon & Chambon (4 BMB)

7°) Match Play 2025

Reconduction des modalités 2024

Un calendrier et les golfs d'accueil fixés

Nombre des clubs inscrits : 18 peut être

Clubs concernés par un Tour Préliminaire : 4

Clubs qualifiés automatiquement aux 1/8 Finales : 14

Caution : Plus de chèques de CAUTION mais un engagement des responsables à régler 230 € en cas de forfait

8°) Budget prévisionnel 2025

Un excédent de 375 € est prévu en 2025 en comptant 784 adhérents.

9°) Règlement intérieur

Pas de modifications majeures. Les conditions pour adhérer à l'ASGRA restent les mêmes à savoir que les joueurs doivent faire partie de l'AS et de l'Amicale Senior si elle existe dans le club.

10°) Renouvellement du bureau

Michel SERVY : démission

Jean pierre MAGNON : démission

Monique DURUISSEAU : mandat en cours 2 ans

Robert PIERRON : mandat en cours 3 ans

Sylvia VON GRUNIGEN : mandat en cours 3 ans

John WILLIAMS : mandat en cours 5 ans

Colette PACLET : mandat en cours 5 ans

Patrick GEFRIAIUD : nouveau mandat

Patrick CHAUVIN : nouveau mandat

Marc NUSBAUMER : nouveau mandat

Les trois candidats sont élus à l'unanimité.

11°) Voyage

Le voyage ASGRA 2025 se déroulera du 12 au 17 octobre 2025 après les dernières compétitions.

La destination sera la région de Barcelone, les golfs au programme :

Llavaneres - Camiral (PGA Catalunya) - Real Golf El Prat

Une newsletter spécifique présentera le programme du voyage (fin février-début mars) avec une description détaillée comprenant toutes les prestations offertes , les tarifs et le formulaire d'inscription.

12°) Questions diverses

L'expérience de s'inscrire directement aux compétitions via le site internet n'est pas reconduite car non concluante. Il faudrait un logiciel spécial.

Au nom du Comité de Direction, Jean Noël BRIDON remet un cadeau à Jean-Pierre MAGNON pour tous les services rendus. Il le remercie chaleureusement pour son implication et son charisme. Il lui souhaite bon vent et lui donne rendez-vous sur les parcours.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 13h00.

En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par la Secrétaire de séance et le Doyen du Comité de Direction.

Le doyen du Comité de Direction,

La secrétaire de séance,



Robert PIERRON,



Colette PACLET

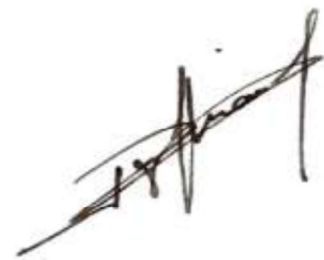
Document certifié conforme à l'original

Monique DURUISSEAU,

Patrick GEFRIAUD



Présidente,



Vice - président